



INFORMATION PRESSE

Chailley, le 13 juin 2007– L'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire qui s'est tenue le 31 mai 2007 sous la Présidence de François GONTIER, Président du Conseil d'Administration, a décidé d'augmenter le capital social de 7.599.990 €, prime d'émission incluse, par l'émission de 506.666 actions nouvelles de numéraire de 15 € chacune (dont 9,30 € de valeur nominale).

Les actions nouvelles émises, souscrites avant le 11 juin 2007 seront à libérer par versement en espèces ou par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles sur la Société.

L'Assemblée Générale a décidé de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires sur les actions nouvellement émises et de réserver ladite augmentation de capital à :

- la Société CENTRALE COOPERATIVE AGRICOLE BRETONNE (CECAB), société coopérative agricole sise à THEIX (56), à hauteur de 313.333 actions nouvelles, correspondant à un montant de souscription de 4.699.995 € (prime d'émission incluse),
- la Société COOPERATIVE AGRICOLE DES FERMIERS DE L'ORLEANAIS (CAFO), société coopérative agricole sise à OUZOUEUR LE MARCHE (41), à hauteur de 40.000 actions nouvelles, correspondant à un montant de souscription de 600.000 € (prime d'émission incluse),
- la Société VERNEUIL PARTICIPATIONS, société anonyme sise à PARIS (15^e), à hauteur de 153.333 actions nouvelles, correspondant à un montant de souscription de 2.299.995 € (prime d'émission incluse).

VERNEUIL PARTICIPATIONS, actionnaire majoritaire de DUC, entend ainsi maintenir son soutien à sa filiale.

A l'issue de ces opérations, le capital social de DUC sera porté à 16.764.998,40 € et sera réparti de la manière suivante :

- CECAB : 17,38 %
- CAFO : 2,22 %
- Groupe VERNEUIL : 69,47 %
- Public : 9,63 %
- Auto-détention : 1,30 %

L'admission à la cote officielle desdites actions émises n'interviendra qu'après la délivrance du visa par l'Autorité des Marchés Financiers sur la note d'opération relative à l'augmentation de capital déposée par la Société.

L'Assemblée Générale a également décidé de nommer, sous condition suspensive de la réalisation de cette augmentation de capital, 2 nouveaux administrateurs, Messieurs JANNEZ et ALIX, respectivement Directeur Général et Secrétaire Général du groupe CECAB, principal souscripteur.

Elle a, par ailleurs, remplacé Mazars & Guerard, dont le mandat arrivait à échéance, par Deloitte & Associés, en qualité de Commissaires aux Comptes titulaire.

Contact DUC :
Sandrine Siefridt
Tél. : 03.86.43.55.88 – contact@duc.fr

Contact Agence :
Ogilvy PR – Ghislaine Gasparetto/ Lucie Larguier
Tél. : 01.53.67.12.79 – lucie.larguier@ogilvy.com
